

Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Denis Landry

2014



Profil de l'effectif des services publics du **Nouveau-Brunswick** **2014**

au 31 décembre 2014

Ministère des Ressources humaines
Ministre
Denis Landry

**Profil de l'effectif des services publics
du Nouveau-Brunswick
2014**

Publié par:

Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (N.-B.) E3B 5H1

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISSN: 1712-9931

ISBN: Imprimé (bilingue) : 978-1-4605-0850-3

PDF (anglais) : 978-1-4605-0851-0

PDF (français) : 978-1-4605-0852-7

graphisme 10202



À propos du présent rapport

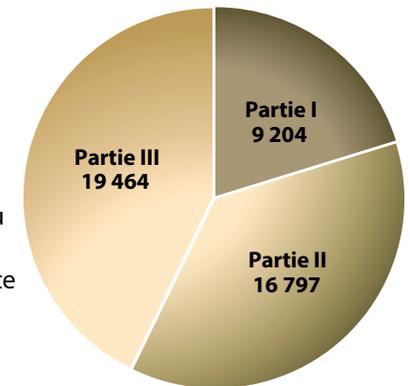
Le rapport Profil de l'effectif des services publics du Nouveau-Brunswick présente des renseignements statistiques sur les principales caractéristiques des services publics du Nouveau-Brunswick. Ces renseignements sont tirés des systèmes de rémunération et de gestion des ressources humaines des Parties I, II et III des services publics.

Les services publics du gouvernement provincial se divisent en trois Parties. La Partie I comprend les ministères, qu'on appelle souvent la fonction publique. La Partie II regroupe le personnel du système scolaire, à savoir les enseignants, les chauffeurs d'autobus et les employés des districts scolaires. La Partie III rassemble tous les employés du secteur hospitalier.

Les employés des sociétés de la Couronne et d'Ambulance Nouveau-Brunswick ne sont pas inclus dans le présent rapport.

Nombre d'employés des services publics au 31 décembre 2014

Le nombre d'employés rémunérés des Parties I, II et III des services publics du Nouveau-Brunswick s'établissait à 45 465 au 31 décembre 2014. Le nombre d'employés de la Partie I était de 9 204, ce qui représente 20 pour cent de l'effectif; il était de 16 797 pour la Partie II, soit 37 pour cent, et de 19 464 pour la Partie III, ou 43 pour cent.



Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics à partir du 31 décembre 2010 au 31 décembre 2014 dans les Parties I, II et III.

31 décembre 2010 - 2014					
	2010	2011	2012	2013	2014
Partie I	10 045	9 929	9 527	9 202	9 204*
Partie II	17 148	16 730	16 561	16 833	16 797
Partie III	20 219	20 129	20 063	19 532	19 464
Total	47 412	46 788	46 151	45 567	45 465

*Élections Nouveau-Brunswick employait 45 employés temporaires au-delà de son effectif régulier en décembre 2014 en raison de la charge de travail liée aux élections provinciales en 2014.

Nombre d'employés permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2014

Les employés permanents sont ceux qui occupent un poste d'une durée indéterminée. Au 31 décembre 2014, les services publics du gouvernement provincial comptaient 38 328 employés permanents.

Le nombre d'employés permanents de la Partie I s'élevait à 7 714, ce qui représente 17 pour cent de l'effectif total; il s'élevait à 13 602 pour la Partie II, soit 30 pour cent, et à 17 012 pour la Partie III, ou 37 pour cent.

Les employés temporaires incluent les occasionnels, le personnel embauché pour une durée déterminée et les personnes engagées en vertu d'un marché de services personnels. Le recours aux employés temporaires permet au gouvernement provincial d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de projets et d'initiatives d'une durée limitée et de réaffecter ces ressources lorsque les priorités ou les besoins du public changent.

Au 31 décembre 2014, les services publics du gouvernement provincial comptaient 7 137 employés temporaires.

Au 31 décembre 2014, 84 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés permanents et 16 pour cent par des employés temporaires.

31 décembre 2010 - 2014						
Type d'emploi		2010	2011	2012	2013	2014
Permanent	Partie I	8 182	8 062	8 007	7 766	7 714
	Partie II	13 714	13 462	13 436	13 576	13 602
	Partie III	17 541	17 648	17 665	17 169	17 012
	Total permanent	39 437	39 172	39 108	38 511	38 328
Temporaire	Partie I	1 863	1 867	1 520	1 436	1 490*
	Partie II	3 434	3 268	3 125	3 257	3 195
	Partie III	2 678	2 481	2 398	2 363	2 452
	Total temporaire	7 975	7 616	7 043	7 056	7 137
Total		47 412	46 788	46 151	45 567	45 465

*Élections Nouveau-Brunswick employait 45 employés temporaires au-delà de son effectif régulier en décembre 2014 en raison de la charge de travail liée aux élections provinciales en 2014.

Nombre d'employés à temps plein et à temps partiel des services publics au 31 décembre 2014

En règle générale, il est prévu que les employés à temps plein des Parties I et II travaillent 36,25 heures par semaine et ceux de la Partie III, 37,5 heures par semaine.

Les employés à temps partiel sont ceux embauchés pour travailler un nombre d'heures inférieur à l'horaire à temps plein prévu, mais plus du tiers du temps normalement exigé des personnes exécutant des tâches semblables. Le travail à temps partiel est privilégié lorsque les tâches peuvent être exécutées en moins de temps ou lorsqu'un employé en fait la demande à la direction.

Au 31 décembre 2014, les services publics du gouvernement provincial comptaient 31 612 employés à temps plein et de 13 853 employés à temps partiel.

Dans l'ensemble, au 31 décembre 2014, 70 pour cent des services publics travaillaient à temps plein et 30 pour cent, à temps partiel.

31 décembre 2010 - 2014						
Type d'emploi		2010	2011	2012	2013	2014
Temps plein	Partie I	8 765	8 560	8 395	8 148	8 079
	Partie II	10 899	10 647	10 546	10 687	10 689
	Partie III	13 304	13 378	13 329	12 896	12 844
	Total temps plein	32 968	32 585	32 270	31 731	31 612
Temps partiel	Partie I	1 280	1 369	1 132	1 054	1 125
	Partie II	6 249	6 083	6 015	6 146	6 108
	Partie III	6 915	6 751	6 734	6 636	6 620
	Total temps partiel	14 444	14 203	13 881	13 836	13 853
Total		47 412	46 788	46 151	45 567	45 465

Nombre d'employés non syndiqués et syndiqués des services publics au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, les services publics comptaient 40 399 employés syndiqués (ceux visés par une convention collective) et 5 066 employés non syndiqués.

Au 31 décembre 2014, 89 pour cent de l'effectif des services publics était constitué par des employés syndiqués et 11 pour cent par des employés non syndiqués.

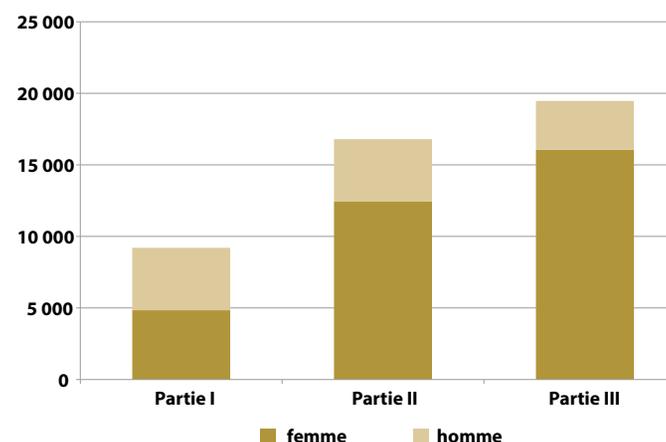
31 décembre 2010 - 2014						
Type d'emploi		2010	2011	2012	2013	2014
Employés syndiqués	Partie I	6 668	6 593	6 373	6 087	5 942
	Partie II	16 722	16 331	16 202	16 431	16 624
	Partie III	18 569	18 480	18 356	17 885	17 833
	Total syndiqué	41 959	41 404	40 931	40 403	40 399
Employés non-syndiqués	Partie I	3 377	3 336	3 154	3 115	3 262
	Partie II	426	399	359	402	173
	Partie III	1 650	1 649	1 707	1 647	1 631
	Total non syndiqué	5 453	5 384	5 220	5 164	5 066
Total		47 412	46 788	46 151	45 567	45 465

Répartition du service public selon le sexe au 31 décembre 2014

La population active totale du Nouveau-Brunswick est composée à 51 pour cent de femmes et à 49 pour cent d'hommes¹. Dans l'ensemble, la répartition selon le sexe pour les trois Parties des services publics est ainsi : 73 pour cent sont des femmes et 27 pour cent sont des hommes.

Le tableau suivant montre le nombre de personnes employées par les services publics selon le sexe au 31 décembre 2014 dans les Parties I, II et III. La répartition pour la Partie I du service public est presque que égale, soit 53 pour cent de femmes et 47 pour cent d'hommes. Les Parties II et III sont similaires à l'ensemble de la répartition selon le sexe pour les services publics (Partie II : 74 pour cent sont des femmes et 26 pour cent sont des hommes; Partie III : 83 pour cent sont des femmes et 17 pour cent sont des hommes).

31 décembre 2014				
Sexe	Partie I	Partie II	Partie III	Total
Femme	4 847	12 431	16 063	33 341
Homme	4 357	4 366	3 401	12 124
Total	9 204	16 797	19 464	45 465



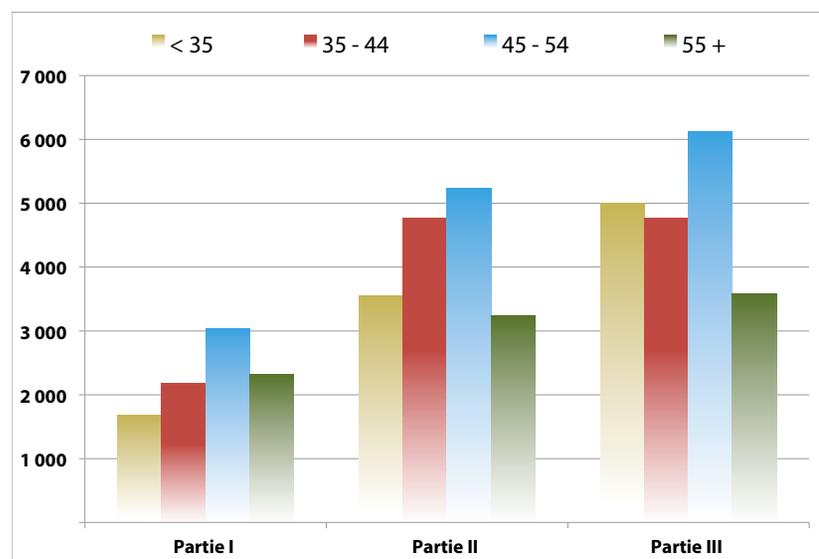
¹ Statistique Canada : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/demo31f-fra.htm>

Répartition par âge des employés des services publics au 31 décembre 2014

La répartition par âge des employés des services publics est demeurée stable au cours des cinq dernières années. Au 31 décembre 2014, 22 pour cent des employés étaient âgés de 34 ans et moins, 26 pour cent, de 35 à 44 ans, 32 pour cent, de 45 à 54 ans et 20 pour cent, de 55 ans et plus.

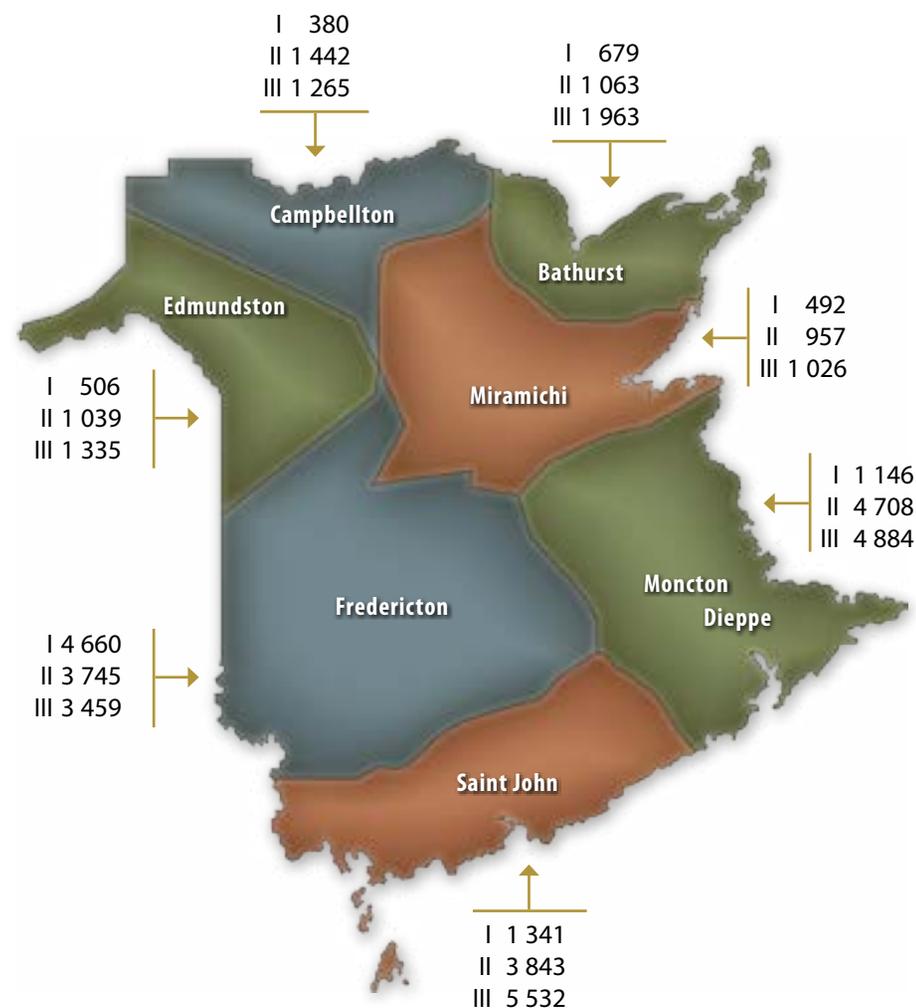
La répartition par âge des employés est une préoccupation importante pour le gouvernement provincial. La perte potentielle de l'expérience en leadership et de compétences spécialisées est traitée de façon proactive par la planification de la relève et d'autres initiatives visant à développer notre main-d'œuvre future.

31 décembre 2014				
Âge	Partie I	Partie II	Partie III	Total
< 35	1 675	3 553	4 995	10 223
35 - 44	2 174	4 770	4 768	11 712
45 - 54	3 039	5 241	6 125	14 405
55 +	2 316	3 233	3 576	9 125
Total	9 204	16 797	19 464	45 465



Répartition régionale des fonctionnaires permanents et temporaires des services publics au 31 décembre 2014

La carte démontre la répartition géographique des effectifs des services publics. Même si la majorité des bureaux d'administration centrale des ministères se situent dans la région de Fredericton, la carte indique que seulement 26 pour cent des employés permanents et temporaires y travaillent, tandis que 74 pour cent se trouvent ailleurs dans la province.



Notes